

#02
Février
2022

Le Mussi'Mag

Magazine Municipal de la ville de Mussidan

Mussidan Bouge Pour Vous !

CULTURE

Maison des artistes

Microfolie

Cinéma

Réalité Virtuelle



**P6 » Projet
Investissement**

**P7 » Les projets
2022**

**P10 » Dossier
Culture**

EDITO



Mussidanaïses, Mussidanaïses,

Tout d'abord, permettez-moi, au nom de mon équipe et moi-même, de vous souhaiter une excellente année 2022.

Je souhaite de tout cœur que nous revenions à une vie normale, après tous les efforts collectifs et individuels que nous avons déployés depuis le début de la crise sanitaire. Il nous tarde de pouvoir à nouveau nous réunir et célébrer le vivre ensemble et la fraternité de nos échanges réguliers et de retrouver, enfin, la convivialité de nos événements et de nos rencontres, si chers à nos cœurs mussidanaïses. A regret, nous avons encore été contraints d'annuler la cérémonie des vœux et le repas de nos séniors, nous en sommes particulièrement navrés.

Cette nouvelle année devrait voir se concrétiser le projet de lancement du groupe de travail sur la démocratie participative et avec lui la prise en compte renforcée des préoccupations et idées de chacune et chacun d'entre vous. C'est un engagement très important à nos yeux.

L'année 2022 sera également celle du lancement d'un projet qui nous tient particulièrement à cœur : la création de la MicroFolie de Mussidan. Ce nouvel équipement, soutenu très largement par l'Etat, présent à nos côtés à nouveau via le programme Petite Ville de Demain, renforcera l'accès à la culture et au numérique pour tous. Déployée en trois structures, notre MicroFolie vous proposera ainsi, gratuitement, un musée numérique au cinéma Notre Dame, un « FabLab » à côté de l'espace Aliénor d'Aquitaine et la réalité virtuelle à la médiathèque. Le « FabLab » vous permettra d'accéder à des outils numériques afin de fabriquer des réalisations de votre choix, avec animations par notre équipe (presse à t-shirt, imprimante 3D...). Je vous invite d'ailleurs à vous rendre à la médiathèque pour y découvrir la toute nouvelle ludothèque proposée et animée par nos agents. Enfin, notre cinéma bénéficie d'une restructuration complète de l'équipe et vous proposera des animations renforcées, notamment pour les jeunes et en lien avec la MicroFolie.

Nos élus et nos agents restent mobilisés au quotidien pour assurer la continuité du service public, proposer et mettre en œuvre des projets d'une grande qualité et d'une grande pertinence, afin de maintenir notre niveau d'exigence et d'engagement pour notre Ville et vous accompagner au mieux dans ces temps difficiles. Ils sont également là pour préparer les lendemains heureux et je les en remercie.

À toutes et à tous, Mussidanaïses, Mussidanaïses, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022.

Stéphane TRIQUART
Maire de Mussidan

#02 - Le Mussi'Mag

Février 2022

Directeur de Publication :
M. Stéphane TRIQUART
Rédaction Principale :
Élus & Service Communication
Mise en page :
Service Communication
Tirage : 1500 exemplaires
Impression : Imprimerie Fanlac

FÉVRIER 2022

4



2021
Rétrospective en image

6



Projet investissement
Éclairage public

7



Les Projets 2022
Phase 1 - Travaux «petite ville de demain»

10



Dossier culture
Un enjeu de territoire

16



Éducation
Renforcement de l'école numérique

17



Syndicat
Travaux assainissement

2021

RETROSPECTIVE EN IMAGE



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

1 » Marché Gourmand - Parc Voulgre Juillet & Août

2 » Le cinéma proposait deux séances en plein air les 9 & 30 juillet à l'espace Allary avec la projection des films Ainbo et Crooks 2.

3 » La clôture départementale d'Octobre Rose s'est tenue au parc Voulgre le 30 octobre. Pour cela une marche et plusieurs animations ont été organisées. La municipalité s'est impliquée en collaboration avec l'association St-Exupéry et le comité féminin départemental.

4 » À l'occasion des fêtes de fin d'année, les services techniques ont installé de belles décorations dans le jardin de la place de la République.

5 » Le 30 août, M. Le Préfet de la Dordogne et Stéphane Triquart, maire de Mussidan remettaient la médaille de bronze de courage et de dévouement et la médaille de la ville de Mussidan à Loucia Pinto pour avoir sauvé de la noyade un enfant mussidanais de 4 ans tombé dans l'Isle.

6 » M. Fouillaret Gilbert a reçu une médaille porte drapeau, M. Lacroix Jean-Pierre la médaille «croix au combattant», M.Gady et M. Lopez ont reçu une médaille de la ville pour leur implication au sein de leur association respective (Union musicale et judo) depuis maintenant plusieurs années.

7 » Pendant la période estivale, 3 sorties ont été organisées pour nos séniors de la résidence autonomie au Parc du Bournat, au musée d'Art et d'Archéologie du Périgord à Périgueux ainsi qu'une promenade en bateau à Brantôme.

8 » Le marché de Noël s'est déroulé les 11 et 12 décembre avec plusieurs animations : spectacle équestre, chant par la chorale «des amis de la chanson», promenade en calèche avec le père Noël et spectacle pyrotechnique.

9 » Les services techniques de la mairie ont mené une action en lien avec l'association « Le chemin » en faveur des jeunes de 16 à 25 ans en échec scolaire. Des actions collectives d'entretien de voirie, de désherbage et d'espaces verts ont été mises en œuvre. L'objectif est de prévenir la marginalisation de ces jeunes et de leur faciliter une première prise de contact avec le monde professionnel.

10 » Vendredi 17 décembre s'est tenue la cérémonie d'anniversaire de la brigade de gendarmerie de Mussidan. Cette cérémonie marque et fête l'implantation des brigades sur le territoire départemental depuis 300 ans dont celle de Mussidan. Pour cette occasion deux plaques ont été installées, une sur la façade de la brigade, l'autre sur celle de la mairie.

SOCIAL

Soyons et restons solidaires pour nos concitoyens

» Règlement Intérieur

Le règlement intérieur du CCAS a été revu et modifié par l'ensemble des élus que nous remercions pour la qualité de leur engagement. Ce document prévoit une nouvelle offre de service supplémentaire de celle déjà existante.

-Aide au profit des jeunes de moins de 25 ans en apprentissage ou en formation : cette aide a pour objectif de soutenir les jeunes Mussidanais dans leur parcours d'apprentissage ou de formation. Elle sera octroyée une seule fois par bénéficiaire et conditionnée par un passage en commission et sur documents justificatifs.

-Aide au transport dans le cadre d'un entretien d'embauche : cette aide a pour objectif de soutenir une personne dans sa recherche d'emploi et de lui permettre un déplacement vers son entretien d'embauche. Elle sera octroyée une seule fois par trimestre et par bénéficiaire et sera également conditionnée par un passage du dossier en commission et sur documents justificatifs. Le montant de cette aide sera plafonné à 20€ et ne pourra pas être cumulé à tout dispositif spécifique pris en charge tel que celui de pôle emploi. Ce règlement intérieur fera l'objet d'une communication dédiée ultérieurement.

» Solidarité

-L'appel téléphonique mensuel et individualisé est très apprécié par nos aînés. Nous sommes sensibles aux courriers de remerciements qu'ils nous adressent.

-Les jeunes ne sont pas oubliés dans ce contexte car ils sont également impactés par cette crise sanitaire quels que soient leurs profils (chômeurs, étudiants...)

-La région Nouvelle-Aquitaine a mis en place jusqu'en mars 2022, une action de solidarité en faveur des jeunes de 18/30 ans. Un colis leur est proposé le vendredi matin. Une élue du CCAS sera présente avec les autres communes.

» La banque alimentaire

-Une distribution de colis en partenariat avec la banque alimentaire Dordogne a lieu une fois par mois au foyer restaurant pour nos habitants de mussidan. En 2021, 183 colis ont été distribués.

Notre équipe du CCAS continue le partenariat avec les différents organismes sociaux afin de mieux cibler les réels besoins de ces familles.

» Résidence autonomie

Tout résident qui souhaite bénéficier d'une aide aux courses peut prendre contact auprès du service du CCAS de la mairie de Mussidan (48h avant) au 05.53.81.04.07

D'autres services sont proposés aux séniors tels que l'accès à une laverie, des ateliers de prévention spécifiques, des sorties diverses.

» Sorties diverses

Depuis le mois de juin 2021, trois sorties ont été effectuées avec un passe sanitaire :

-Le village du Bournat (30 juin) : 14 résidents ont découvert les métiers anciens et l'artisanat local

-Musée du Périgord (29 juillet) : 14 résidents ont découvert notre patrimoine local et notamment l'art pariétal

-Brantôme (12 août) : nos résidents ont visité le village de Brantôme et son patrimoine naturel et architectural notamment en bateau.

» Repas au foyer restaurant

Nous rappelons qu'il existe un foyer restaurant à côté de la mairie. Il s'agit d'un lieu de convivialité et d'échanges pour ceux qui souhaitent prendre un repas au moment du déjeuner au tarif de 7,50€ pour les résidents et de 8,50€ pour toute personne extérieure. Pour cela vous pouvez vous inscrire 48 h à l'avance au numéro suivant : 05.53.81.21.68. Il est par ailleurs recommandé pour les 75 ans et plus de venir s'inscrire directement auprès de la mairie de Mussidan sur la liste tenue par le CCAS.

Bienvenue aux nouveaux commerçants



Pizza Land
Pizza à emporter
Livraison
51 Rue de la Libération
09 52 85 69 26



MS Construction
Constructeur de maison
sur mesure
83 rue de la Libération
05 33 09 51 63



La Pause Du Calumet
Tabac/Presse/
Espace snacking
43 Rue de la Libération
08 67 30 45 87



Entretien avec Michel ROSE
Adjoint aux Travaux,
Urbanisme & Environnement

Mussidan vise une modernisation complète de son éclairage public

Le Grenelle de l'environnement a introduit la notion de pollution lumineuse et l'article 173 de la loi «Grenelle 2» renforce les conditions de fonctionnement des installations d'éclairage public. Il introduit dans le droit de l'environnement la prévention des nuisances lumineuses et un objectif d'économie d'énergie, visant à réduire les émissions inutiles de lumière artificielle, sans nuire pour autant à la sécurité publique, la défense nationale ou la sûreté d'installations et d'ouvrages sensibles.

Pourquoi la municipalité souhaite-t-elle lancer ce projet ?

La première préoccupation est de répondre aux exigences environnementales, énergétiques et d'améliorer le cadre de vie, sans compter l'apport d'un gain financier non négligeable d'un tel système économe en énergie. Par un renouvellement complet et entièrement repensé de son parc de lumière, la ville de Mussidan souhaite être précurseur dans cette modernisation et continuer son exemplarité en installant des éclairages à LED définis comme permanents, temporaires, variables et saisonniers.

Vous évoquez l'exigence environnementale, avez-vous quelques exemples à ce sujet ?

Oui cela m'amène à notre seconde préoccupation qui est tournée vers notre souhait de préserver la biodiversité de notre territoire. L'éclairage public rend les nuits brillantes en permanence et fragilise les espèces. Il est donc essentiel de préserver un ciel étoilé en vue de protéger notre faune.

Comment le projet va-t-il démarrer et quels sont les acteurs impliqués ?

Le projet sera porté par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE24) expert en matière de politique d'aménagement lumière. Un diagnostic du territoire a été établi au préalable par ce dernier, estimant le coût total des travaux pour un montant de 690 700€. Le SDE24 s'engage à prendre en charge 35% du coût total de l'intervention soit une enveloppe budgétaire de 201 454€. Il est proposé de signer avec la commune de Mussidan une convention cadre spécifique et un échelonnement du projet pouvant aller jusqu'à 10 ans. Cependant l'équipe municipale souhaite prévoir l'ensemble des travaux au plus vite, au maximum sur une durée de 5 ans.

L'élaboration de ce projet se mettra donc en place sur l'année 2022 ?

Oui nous souhaitons organiser des réunions de travail notamment avec la participation de nos concitoyens, sur la définition des secteurs impactés et des modalités d'éclairages à y déployer, pour ensuite programmer le démarrage des chantiers.

En conclusion ?

L'enjeu majeur des différents partenaires de ce projet est de mettre en œuvre une stratégie d'éclairage « juste » en modernisant le parc lumière optimisé et adapté aux enjeux de transition énergétique fixés par la loi et dont les maîtres mots sont sobriété, efficacité et biodiversité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des études constatent qu'environ 2/3 des oiseaux migrateurs se déplacent de nuit et utilisent les étoiles pour s'orienter par conséquent lorsqu'ils sont à proximité des sources de lumière artificielles deux types de réactions sont observés : l'attraction ou l'effraiment ce qui a un impact considérable sur les modifications de leur trajectoire. Cet exemple nous montre qu'il est essentiel de préserver un ciel étoilé en vue de protéger notre faune.

Les projets 2022...



Entrée de ville - Direction Périgueux

Programme «Petite ville de demain» Phase 1

Le maire de Mussidan dont la commune est lauréate du plan de relance «Petite ville de demain» a signé en 2021 la convention dédiée à ce programme en présence du secrétaire d'Etat en charge de la ruralité, Joel GIRAUD, du précédent Préfet de la Dordogne, Frédéric PERISSAT, et de la Présidente de la Communauté de Communes de l'Isle et Crempse en Périgord, Marie-Rose VEYSSIERE.

La première phase des travaux débutera en 2022 avec la mise en valeur et la sécurisation écologique et paysagère de l'entrée de ville en direction de Périgueux.



Achat d'une épandeuse

Campagne de réfection des voiries

» La municipalité a fait l'acquisition en 2021 d'une épandeuse permettant de fabriquer de l'enrobé et en vue de réhabiliter l'ensemble de la voirie de la commune.

» Les agents techniques municipaux ont été formés afin de pouvoir réaliser l'ensemble des travaux.

» Une commission travaux doit se réunir début 2022 afin d'élaborer un phasage des travaux à réaliser par secteur les plus urgents. Les secteurs vous seront communiqués sur l'ensemble de nos supports de communication.



Label Terre de jeux 2024

La commune de Mussidan est intégrée au Label Terre de Jeux 2024.

» De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un label permettant de célébrer les Jeux Olympiques et Paralympiques dans notre territoire, d'organiser ces célébrations dans le respect des ambitions environnementales de Paris 2024 et ouvertes au plus grand nombre.

» Comment ?

- En favorisant la découverte du sport et de ses valeurs à l'occasion de la journée olympique, célébrée mondialement le 23 juin
- En soutenant l'éducation par le sport à l'occasion de la semaine olympique et paralympique dans les établissements scolaires
- En promouvant la pratique sportive auprès des élus et du personnel de notre collectivité
- En favorisant la découverte des activités sportives tout au long de l'année
- En soutenant le déploiement du label Génération 2024 pour les établissements scolaires et universitaires
- En favorisant le développement du sport-santé dans notre territoire
- En faisant du sport un moteur de valorisation du territoire et de développement économique



Fab-lab en travaux

Travaux de création du Fab-lab

La maison des artistes attenante à la salle Aliénor a connu quelques transformations. Une partie du bâtiment encore en travaux est réhabilitée en régie par nos services techniques afin d'y accueillir très prochainement un Fab Lab (Laboratoire de fabrication).

CADRE DE VIE



Plateforme de rénovation énergétique

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale vise à permettre la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat en facilitant l'accès aux aides de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Conseil Départemental.

» Les propriétaires visés sont :

- Les propriétaires occupants modestes (80 % des foyers éligibles)
- Les propriétaires bailleurs s'engageant à conventionner leur logement (loyer modéré et location à des locataires modestes)

» Les travaux financés peuvent être :

- des travaux lourds,
- des travaux d'amélioration énergétique (gain énergétique > 35 %),
- des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie (justificatif de perte d'autonomie)

Pour en savoir plus : www.habitat.dordogne.fr

Vidéoprotection



Un dispositif de vidéoprotection a été installé en fin d'année 2021 sur 6 secteurs ciblés de la commune. Comme cela a déjà été évoqué, ce dispositif doit permettre à la municipalité de faire face aux diverses incivilités rencontrées et par conséquent d'améliorer la sûreté de la population. La municipalité prévoit dans le courant de l'année 2022 de continuer à déployer l'installation de caméras afin de permettre un quadrillage complet de la commune. Les données relevées en temps réel ou différé servent principalement à collaborer avec la gendarmerie en vue de maîtriser les incidents potentiels.

INFO



PAV semi-enterrés à la gare

Les points d'apports volontaires

Les points d'apports volontaires (PAV) sont disposés sur les trajets du quotidien. Toutes les bornes du territoire sont à la disposition des usagers. En fonction des lieux d'implantation, elles peuvent être aériennes, semi-enterrées ou enterrées.

Certains PAV ont été modifiés en passant en bornes semi-enterrées comme c'est le cas à la gare. Pour rappel les bornes sont équipées d'une sonde remplissage permettant de déclencher la collecte et d'éviter ainsi les débordements.

Ces points d'apports volontaires sont constitués d'une borne pour les sacs d'ordures ménagères, d'une borne pour les déchets recyclables : emballages et papiers/journaux à jeter en vrac (le sac jaune ne sera donc plus accepté) et d'une borne pour le carton à jeter à plat.

Un plan ci-contre indique les nouvelles implantations des points d'apports volontaires.

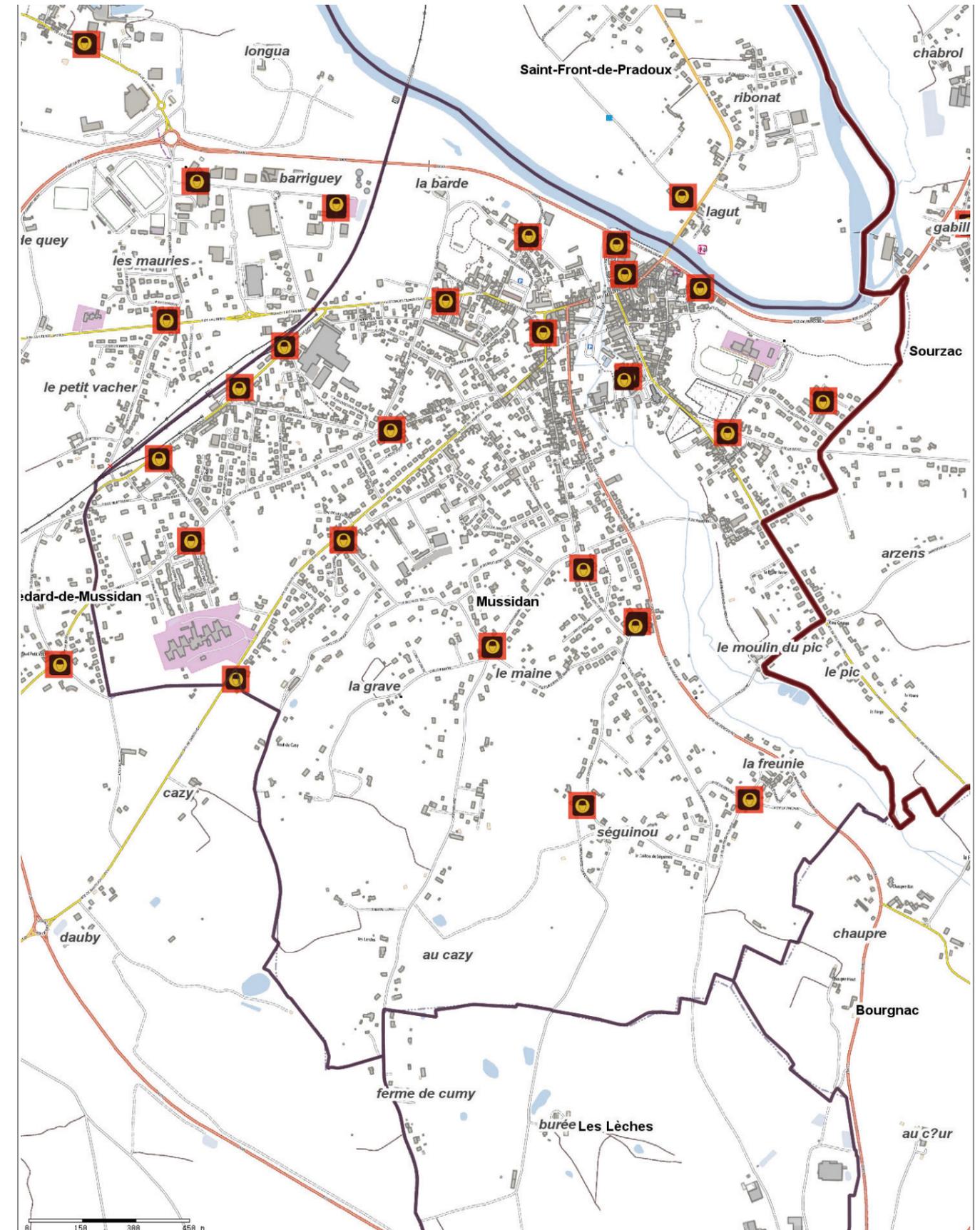


Broyage gratuit

Tous les premiers vendredis de chaque mois, un broyeur pour déchets verts tels que du branchage et des feuilles mortes est mis à disposition afin que vous puissiez les broyer et les réutiliser pour votre composte. La plateforme est située à l'Arboretum, 37 route de Bassy.

⌚ Horaire d'ouverture : 13h30-16h00

Cartographie des emplacements des PAV sur la commune de Mussidan





LE DOSSIER DU MAG CULTURE

L'Action culturelle mussidanaise ...

Le Cinéma Notre-Dame se réinvente

Par le biais d'une offre culturelle développée, la municipalité poursuit un triple objectif:

Celui de répondre au programme petite ville de demain pour lequel la commune de Mussidan est lauréate, celui de proposer une programmation forte pour des publics cibles notamment notre jeune public et public sénior et enfin celui de donner à la commune de Mussidan une image attractive à l'échelle du territoire intercommunal mais également départemental et au-delà, et ainsi être identifié comme un territoire où il fait bon vivre.

La municipalité a restructuré l'ensemble de l'équipe culturelle et plus particulièrement celle du cinéma. L'objectif de cette restructuration est de pouvoir développer un certain nombre d'actions et d'animations cinéphiles autour d'une programmation de films avec un nombre de séances revu à la hausse et une équipe formée, polyvalente, impliquée dans l'action culturelle globale de Mussidan. Des temps forts seront organisés dès cette année avec le soutien de l'ensemble de nos partenaires (CINA- Cinémas indépendants de Nouvelle Aqu-

taine, Ciné Passion en Périgord à l'échelon départemental et notre labellisation Art et Essai pour l'organisation de conférences, débats, animations, accueil de réalisateurs. Cette véritable plateforme culturelle de proximité et l'ensemble des activités proposées sont à destination de tous les publics (familles, groupes scolaires, associations, etc.) et ont vocation à proposer une offre culturelle nouvelle et accessible à tous.

... un enjeu de territoire

Appel à projet « Fonds jeune cinéphile »

» De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de la création d'un fonds exceptionnel destiné aux salles de cinéma afin de financer des actions ambitieuses et régulières dont l'objectif sera de développer la cinéphilie chez le public jeune de 15 à 25 ans et de l'accompagner dans la découverte de nouvelles œuvres.

Ce nouveau dispositif prendra la forme d'une subvention à tous les cinémas s'engageant dans un programme d'actions hors temps scolaire d'animation, de com-

munication, d'éducation et de programmation, en s'appuyant principalement sur une programmation de films, mais non exclusivement, recommandés Art et Essai. Depuis sa mise en application cinq propositions de films sont rentrées dans cette catégorie : «Animal», «Haute Couture», «House of Gucci», «Matrix Résurrections» et «Où est Anne Frank !» ont bénéficié d'une valorisation à la médiathèque par une présentation d'ouvrages dont les sujets entrent frontalement en résonance avec les cinq œuvres.

Enfin, la séance spéciale autour du film L'Événement programmé le 28 janvier dernier rentre dans ce cadre, puisqu'il s'agissait d'une séance avec des invités ayant fait l'objet d'une campagne digitale marquée.

Pour ce qui est du mois de Février, deux événements «Jeunes Cinéphiles» sont prévus avec les séances spéciales des films «Jardins Enchantés» et «Belle».

LE DOSSIER DU MAG

2022

Des temps forts & des rencontres au cinéma Notre-Dame

» Février & Mars



Belle
Mardi 15 février
🕒 16h00

Animation consacrée aux jeux vidéo avec la présence d'Hervé Tourneur maître conférencier



Jardins Enchantés
Mercredi 16 février
🕒 16h00

Ciné-atelier avec un programme de 6 courts-métrages. Atelier organisé par l'association «Les petits débrouillards» avec conception de petites bombes à graine.



Django
Sergio Corbucci
Vendredi 18 Mars
🕒 20h30

Ciné-débat avec une présentation du film proposée par l'équipe du cinéma et par un journaliste de Revus et Corrigés accompagné d'un spécialiste du western spaghetti.

» Avril & Mai



Un jour, un chat
Vojtěch Jasný
Mercredi 6 Avril
🕒 14h00

Un atelier vous sera proposé autour de la pellicule, et la façon dont se créent les films avec ce matériau.



Ghost Song
Nicolas Peduzzi
Vendredi 20 Mai
🕒 20h00

Ciné-débat en partenariat avec l'école de musique de Mussidan. Le réalisateur Nicolas Peduzzi viendra en amont de la séance pour discuter avec le public.

» Juin



Les secrets de mon père
Véra Belmont & Marc Jousset
Mercredi 15 Juin
🕒 10h00

Ciné-débat avec l'intervention du réalisateur.



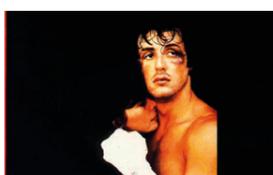
Un sac de bille
Jacques Doillon
Mercredi 15 Juin
🕒 14h00

Ciné-débat



Flee
Jonas Poher Rasmussen
Vendredi 24 Juin
🕒 20h00

Ciné-débat avec l'intervention de la co-productrice.



Rocky
John G. Avildsen
Jeudi 30 Juin
🕒 20h00

Ciné-débat avec intervention de Thomas Bauer.

Micro-Folie



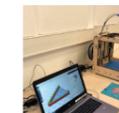
Cette offre gratuite et en faveur de tout public curieux de découvrir la culture autrement va se déployer selon trois modules.

» Le 1er module : la réalité virtuelle



Installé à la médiathèque Frédéric Mistral, ce module sera disponible dès les vacances d'hiver (à compter du 18 Février) sur les horaires d'ouverture de la structure et sur demande d'inscription.

» Le 2ème module : Le Fab-Lab



Ce module sera installé provisoirement à la salle Aliénor dès le mercredi 9 mars et définitivement à la maison des artistes d'ici la fin de l'année une fois les travaux achevés.

Un certain nombre de machines connectées (Imprimante 3D, Découpe Vinyle, Presse à chaud, Brodeuse) vous seront mises à disposition pour tous vos projets. Le Fab-Lab sera ouvert deux demi-journées par semaine sur inscription. Vous êtes une association, un groupe créatif, une personne individuelle curieuse et vous avez un projet à réaliser ? Cette offre gratuite vous permettra de les expérimenter avec un accompagnement et un accueil sur le site.

» Le 3ème module : un musée numérique

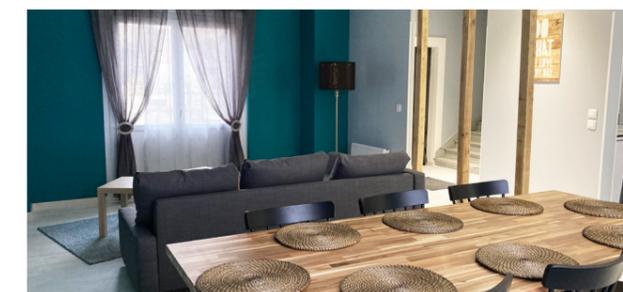


Accessible au cinéma Notre-Dame dès le 22 mars. Ce module sera accessible en ouverture libre deux demi-journées par semaine, sur réservations et inscriptions pour des groupes chaque semaine. Il sera proposé un certain nombre d'animations, conférences et médiations autour des œuvres des 12 collections des musées nationaux tels que présentées à la fin de ce bulletin. Cette programmation en cours d'élaboration vous sera communiquée prochainement sur nos différents supports de communication.

Appel à projets : Déploiements des micro-folies en Nouvelle Aquitaine

Cet appel à projets est soutenu par le ministère de la Culture. La prise en charge par l'Etat des dépenses générées est possible à hauteur de 80 % maximum des dépenses d'investissement engagées, calculées hors taxes et plafonnées à 30 400€. La commune de Mussidan a reçu un avis favorable quant à la prise en charge par l'Etat de l'enveloppe de 80% de cet investissement.

Maison des artistes



Un grand bravo aux services techniques municipaux pour avoir rénové l'ensemble de cette maison d'habitation. Dans le cadre d'une offre culturelle étoffée, ce lieu d'hébergement nous permet d'accueillir dans les meilleures conditions nos artistes.

Résidence d'Artistes



L'équipe culturelle a accueilli en novembre dernier la compagnie Lazzi Zanni pour une résidence de création de son spectacle «Pebbleboy» au sein de l'espace Aliénor d'Aquitaine. Il s'agit d'une pièce émouvante, percutante et singulière. Dans ce spectacle il est question de maltraitance d'un petit garçon Pierre, qui du haut de ses 8 ans fera preuve d'une force incroyable pour ne pas ressentir les coups.

Spectacle disponible pour les collégiens dès la saison culturelle prochaine.
Infos auprès de la mairie



Espace Aliénor d'Aquitaine

Rétrospective en image de la première partie de la saison 21&22



Bonobo



Haiou Zhang



Hommage à Mike Brant



Théâtre des Salinières



Anne Roumanoff



Bientôt ! Une billetterie en ligne

Vous pourrez dans les mois à venir et définitivement pour la saison culturelle 22&23 acheter vos places de spectacles par le biais d'une billetterie en ligne, disponible sur notre site Internet www.mussidan.fr.

L'achat des billets à la mairie sera toujours possible mais sur des créneaux horaires et jours spécifiques, lorsque la billetterie numérique sera en place.

Pour plus de renseignements : mairie de Mussidan 05 53 81 04 07

À L'AFFICHE

2022



Isabelle Vitari
Vendredi 4 février



Presque Petit Chaperon Rouge
Jeudi 10 février



Barber Shop Quartet
Vendredi 25 mars



Théâtre des Salinières
Vendredi 29 avril



Daniel Lhomond
Vendredi 20 mai

Une offre culturelle pour tous

» Cycle de conférences

L'association Altéridéa et sa guide-conférencière Mme Adam Laure vous propose chaque mois et cela jusqu'au mois de Juin 2022 un cycle de conférences en matière d'histoire, de patrimoine, d'architecture et d'histoire de l'art.

Mme Laure Adam, diplômée d'un doctorat en Histoire vous propose des conférences de très grande qualité. À l'issue de sa présentation, elle échange sur le sujet présenté et répond à toutes vos curiosités. N'hésitez pas à venir la rencontrer, à vous enrichir d'un savoir de qualité un jeudi par mois à l'espace Aliénor d'Aquitaine à partir de 18h.

Prochaines conférences :

» **Le jardin médiéval**
Jeudi 24 Février

» **De quel château parlez-vous ?**
Jeudi 31 Mars

» **Le catharisme**
Jeudi 14 Avril

» **De la nature morte à la vanité**
Jeudi 12 Mai

» **Les grands magasins du XIXème siècle**
Jeudi 2 Juin



» Ludothèque

L'espace ludothèque est accessible à la médiathèque sur les horaires de la structure et en animation un mercredi après-midi sur deux pour tout public.

Cet espace socio-culturel est ouvert à tous (du plus jeune au plus âgé) où l'on peut jouer, échanger, rencontrer. C'est un lieu de convivialité qui peut être intergénérationnel et qui allie plaisir, détente et découverte. N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe de la médiathèque en famille !

À NOTER

» Des ateliers créatifs à la médiathèque



Les ateliers créatifs sont maintenus à chaque vacance scolaire pour les enfants. Les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 15h.

Pour plus d'infos

Médiathèque Frédéric Mistral
05 53 81 06 48

Pass-culture Bientôt disponible !



Cette application culturelle pour les jeunes de 18 ans est :

- » disponible sur smartphone, tablette et ordinateur
- » offre un crédit virtuel de 300€ utilisable pendant 2ans
- » géolocalisée pour voir en un coup d'oeil les offres autour de chez soi
- » pour profiter de toutes les propositions culturelles sur le territoire

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !



@BibliothequeMussidan
@cinemanotredamemussidan
@alienoraquitaine.mussidan



#alienoraquitaine

EDUCATION



» Renforcement de l'école numérique

Le projet de numérisation de l'école primaire de Mussidan, c'est-à-dire les écoles élémentaire et maternelle, a débuté à la rentrée 2015/2016.

Le dernier équipement est arrivé en début d'année avec la réception du matériel nécessaire.

La publication du rapport « le numérique pour réussir dès l'école primaire » en mars 2016 par l'institut Montaigne a conforté la municipalité dans son choix de prioriser dès la rentrée 2016 la mise en œuvre du numérique à l'école de Mussidan.

Extraits du rapport Montaigne :

« Introduire le numérique dès l'école primaire » conçu comme un outil capable de consolider les savoirs fondamentaux

» pourrait permettre de diviser par deux l'échec scolaire. Combiner l'uti-

lisation d'un support numérique et d'applications adaptées permettrait de généraliser une approche pédagogique structurée, systématique et explicite dont la recherche a démontré l'efficacité.

L'équipement comprend un ordinateur portable à disposition de chaque enseignant, un ou deux ordinateurs permanents dans chaque classe pour les élèves, un vidéoprojecteur tactile pour la maternelle et la classe d'Ulis, ainsi qu'un vidéoprojecteur interactif (VPI) pour l'élémentaire, 3 classes mobiles (1 pour la maternelle, 2 pour l'élémentaire).

Chaque salle est pourvue d'un tableau blanc permettant de projeter un document visible par tous les élèves. Une classe mobile supplémentaire est mise à disposition de l'école élémentaire à partir de 2022.



» Remise dictionnaire

La rentrée scolaire est l'occasion pour la mairie d'offrir comme chaque année un dictionnaire à la classe de CE2 remis par notre adjointe aux affaires scolaires Mme Villeneuve et de Mme Lherbat (Conseillère Municipale).



» Sécurisation école élémentaire

Durant plusieurs mois, l'équipe municipale et les services techniques ont travaillé ardemment pour sécuriser les abords de l'école, fluidifier le trafic et améliorer le stationnement.

Plusieurs aménagements ont été effectués :

» cheminement piéton sécurisé avec des plots et des barrières (faites par les agents en régie)

» réfection des trottoirs de l'entrée de l'école

» création de 19 places de stationnement supplémen-

taires
» mise en place d'arrêts minutes
» amélioration de la circulation (sens unique rue Jules Ferry)
» nouveau massif à l'entrée de l'école

Nous remercions l'ensemble des agents techniques pour leur implication, leur application et leur savoir faire respectifs ainsi que les adjoints qui se sont investis pour que la rentrée se fasse dans des conditions optimales.



» Détecteurs CO2

Suite aux annonces de Monsieur le Premier Ministre et à la demande d'installation de dispositifs préventifs, 27 détecteurs de CO2 ont été installés à l'école par nos services en décembre dernier afin de couvrir tous les locaux, y compris le restaurant scolaire. Avec cet effort conséquent, la municipalité conforte son engagement en faveur de la sécurité des enfants et des agents publics.

SYNDICATS



Travaux assainissement

» Les travaux d'assainissement de la rue Beaupuy, allant du carrefour de la rue de la Nouzillère à celui de la rue des Héros de la Résistance sont terminés.

» L'entreprise procède actuellement à la réfection de la chaussée.

La rue sera d'un seul tenant en enrobé, avec un caniveau central et le marquage des zones piétonnes délimitées par une bande de résine.

» Elle sera classée en « zone de ren-

contre », cela signifie que sur l'ensemble de la voie les piétons auront la priorité absolue et seront autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents.

» De ce fait la vitesse de circulation est limitée à 20 km/h.

» Les travaux de l'entreprise se poursuivent rue d'Emburée.

» Les travaux rue Libération et avenue Gambetta sont aussi terminés.

» Depuis début novembre 2021, l'en-

TRIBUNE LIBRE

Les élus d'opposition ont toujours fait le choix d'une opposition constructive, tout en mettant résolument en avant leurs convictions, notamment sur les sujets économiques et sociaux, mais aussi sur la culture et le sport. Les divergences de vue existent ainsi que les désaccords quant à certaines orientations prises par la majorité sur des sujets majeurs que sont le centre Victor Hugo ou la résidence pour personnes âgées, par exemple.

ASSOCIATIF : Avec une dernière saison compliquée, les associations vont devoir séduire de nouveaux adhérents, reconquérir les anciens qui ont pu se démobiliser. La ville de Mussidan doit être réactive aux demandes de nouveaux locaux et d'équipements afin qu'elles se concentrent sur leurs objectifs et missions premières. Les associations culturelles, éducatives, sportives, caritatives ...tiennent une place

importante dans notre commune et contribuent à l'identité. Elles doivent être écoutées, entendues et soutenues pour fonctionner dans les meilleures conditions.

FISCALITE : La fiscalité immobilière directe sera demain la variable d'ajustement pour alimenter le budget des collectivités locales. Qui plus est, le retour de l'inflation va mécaniquement réévaluer la base de la valeur locative cadastrale qui sert au calcul de la taxe foncière, et ce indépendamment des taux 2022 qui seront votés très prochainement par la collectivité territoriale, va entraîner une hausse de la taxe foncière qui aura d'ailleurs aussi des répercussions sur d'autres impôts locaux.

ECONOMIE : Pour notre commune pas de nouveaux projets structurants, ni de nouveaux investissements prévus pour 2022. Il en est de

treprise a aussi commencé les travaux sur le domaine public de la Rue de la Nouzillère, Rue Charmarty et continueront dans le Lotissement La Malotière.



Contact SICTEU :
Madame Simonnet Guylaine
Tel : 05.53.82.04.90
syndicats-intercom@mussidan.fr



Agence SUEZ de Mussidan
Horaires d'ouverture au public
Du lundi au vendredi
13h30 à 16h30

même pour le schéma de développement économique de la Communauté de Communes qui aurait gagné à être plus pragmatique, à proposer moins d'orientations mais plus d'actions réalisables à court terme pour concourir à renforcer l'attractivité de notre territoire. Entre, façades délabrées, étalement de vitrines commerciales vides, problèmes de stationnement, logements insalubres et patrimoine en attente de rénovation c'est une bien piètre image que l'on donne de Mussidan. Nous déplorons cet état de fait d'autant que cette situation perdure depuis quelques années, il est grand temps d'utiliser les outils à disposition pour proposer un projet global à la hauteur de l'enjeu.

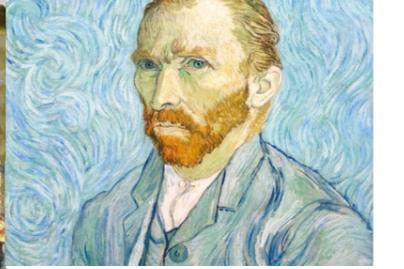
Bonne et heureuse année 2022 !

Gilles DENESLE – Marie-Paule BARROT – Serge FARGOT – Françoise GUÉRIN – Laurent CANU



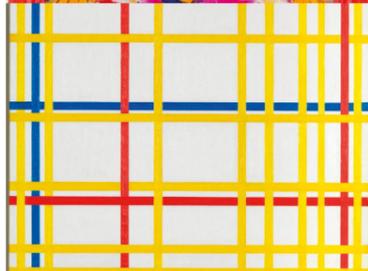
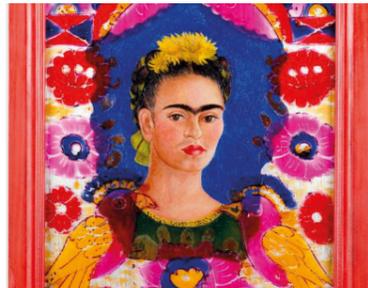
*Musée
Louvre*

*Musée
Orsay*



Musée . . .

Numérique



*Centre
Pompidou*

*Cité de la
musique*





Mairie de Mussidan
80 rue de la libération

05 53 81 04 07

www.mussidan.fr